



Fédération syndicale SUD  
Service public  
Place Chauderon 5  
1003 Lausanne

Conseil d'administration de la CPEV  
Caroline 9  
Case postale 288  
1001 Lausanne

Lausanne, le 2 avril 2024

Monsieur le Président du Conseil d'administration,  
Mesdames les administratrices et Messieurs les administrateurs,

En application de l'al. 2 art. 5 du Règlement de l'Assemblée des délégué·es des assuré·es de la Caisse de pensions de l'État de Vaud, les six délégué·es signataires de la présente, comptant pour un cinquième des membres, vous demandent la convocation dans le délai prévu de l'Assemblée des délégué·es pour qu'elle traite des travaux du Conseil relatifs aux projets de révision du règlement des prestations.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Président du Conseil d'administration, Mesdames les administratrices et Messieurs les administrateurs, nos salutations distinguées.

Fédération syndicale SUD